

## **Les squares de Montchoisy - GE / Eaux-Vives**

### **Plan de site n°29559A-133**

(situé entre la route de Frontenex, l'avenue William-Favre  
et les rues de Montchoisy et Ernest-Bloch)

### **Exposé des motifs**

Le présent projet de plan de site a été élaboré par le département des constructions et des technologies de l'information, suite au refus conservatoire (article 13B LaLAT et article 4 LPMNS), prononcé le 25 avril 2006, aux demandes de surélévation de deux bâtiments (DD 100160 et DD 100161) situés aux nos 12 et 14 avenue Ernest-Hentsch. Par ailleurs, Patrimoine Suisse Genève (anciennement Société d'Art Public) a demandé le classement des squares de Montchoisy.

La commission des monuments, de la nature et des sites s'est prononcée, lors de la séance plénière du 28 novembre 2003, en faveur de la mise sous protection d'une cinquantaine d'objets du patrimoine architectural du XXe siècle à Genève. L'ensemble des squares de Montchoisy figure sur la liste inventoriant ces objets.

Plutôt qu'une mesure d'inscription à l'inventaire, voire de classement, l'adoption d'un plan de site permet de répondre aux objectifs de sauvegarde, en conciliant les dimensions historiques, urbanistiques, architecturales, paysagères et artistiques de l'ensemble. La préservation de ce quartier exemplaire requiert une attention portée non seulement au respect de la cohérence de l'ensemble (gabarit, volumes, matériaux et aménagements extérieurs), mais également à la substance architecturale des bâtiments (modénature des façades, profil des toitures, aménagements et décors dans les espaces partagés tels que les halls d'entrée et les cages d'escalier).

Avec la protection de l'ensemble urbain de Montchoisy, le caractère exemplaire et les indéniables qualités de cette réalisation architecturale, confirmées par la présente étude de plan de site, se trouvent reconnues. Cette mesure rend hommage à la démarche des concepteurs du plan de morcellement de 1927, Maurice Braillard et Louis Vial, dans leur volonté initiale d'élaboration d'un quartier modèle.